

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 décembre 2020

## LANCEMENT D'INFOSENS POUR FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

### Un réseau d'actions pour l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes

En France, plus de 7 millions de personnes reconnaissent avoir une déficience auditive soit 11.2 % de la population. Pour répondre à cet enjeu majeur de santé publique, la Région Ile de France, La Fédération Hospitalière de France, et la Fondation pour l'Audition, s'associent, à l'initiative de l'INJS de Paris pour **créer un réseau d'actions** au service de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes.



Baptisé INFOSENS, ce réseau s'organise pour répondre aux défis de l'inclusion dans notre société : **informer, orienter et mieux accompagner** le public sourd, le monde du travail, les établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que les pouvoirs publics. Il s'agit d'apporter des éclairages sur les surdités, leurs incidences au quotidien ainsi que les adaptations existantes intégrant les avancées technologiques et scientifiques.

La coopération et la mise en commun des réseaux et expertises des différents partenaires sont les principes d'action afin d'œuvrer pour **une société plus inclusive**. Premier maillon d'une chaîne visant l'exercice plein et entier de la citoyenneté des personnes sourdes et malentendantes, INFOSENS a vocation à associer d'autres acteurs, dont le monde associatif, pour une meilleure coordination et collaboration en la matière.

### LE DEPLOIEMENT D'INFOSENS, UNE DECISION EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET L'ACCESSIBILITE

Les partenaires se regroupent afin d'agir ensemble pour :

- Une **information accrue autour des surdités**, sensibilisant la société à l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes ; concrètement par l'organisation de séminaires, webinaires, cycles de conférences ou campagnes d'information ciblée.
- Un **parcours de soins amélioré**, avec une prévention des risques auditifs et du repérage précoce à tous les âges suivi d'une prise en charge adaptée des surdités. Une action de sensibilisation dans les EHPAD permettra de favoriser le dépistage généralisé avant d'initier d'éventuelles réhabilitations de l'oreille et ainsi mieux appréhender les troubles cognitifs associés.
- Une **insertion socio-professionnelle renforcée** des salariés sourds grâce à un accompagnement des employeurs, des salariés et des organismes de formation ; en l'occurrence en intégrant des modules de sensibilisation à la surdité dans la formation des futurs fonctionnaires et salariés.



### **A propos de l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris (INJS)**

L'INJS de Paris, créé en 1791, est un établissement public national placé sous la tutelle du Ministère des solidarités et de la santé. Il accueille et accompagne des jeunes sourds de 3 à 20 ans sur leur parcours d'enseignement pour leur permettre de réussir leur insertion sociale et professionnelle. INFOSENS est un moyen de répondre aux nombreux défis liés aux surdités tels que l'inclusion ou l'accessibilité. INFOSENS entend fédérer des acteurs autour de la surdité afin d'améliorer le parcours de vie des personnes sourdes, de mieux appréhender la déficience auditive et ses incidences dans notre société.

### **A propos de La Région Ile de de France**

Première région économique de France, la Région Ile de France s'attache à améliorer la qualité de vie en Île-de-France en accompagnant les Franciliens dans la pratique de la citoyenneté. La volonté régionale de mieux prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap se traduit, depuis 2016, par des actions transversales entre toutes les politiques régionales : transports, logement, sport et loisirs. Le projet INFOSENS s'inscrit dans cette volonté de soutenir les publics fragiles et bénéficie du soutien de la Région Ile de France.

### **A propos de La Fédération Hospitalière de France (FHF)**

La FHF représente l'ensemble des établissements de santé et structures médico-sociales publics, qui au titre de leurs missions sont amenés à soigner et accompagner au quotidien des personnes sourdes et malentendantes. Dans le cadre du soutien à INFOSENS, la FHF promeut toute action permettant d'améliorer la réponse aux besoins de ces personnes, à tous les âges de la vie.

### **À propos de La Fondation Pour l'Audition La Fondation**

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 2015. Elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes ou malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun. Prendre part au projet Infosens est pour la Fondation Pour l'Audition une démarche intéressante. Renforcer la transmission d'informations et capitaliser sur les forces de chacun pour agir plus efficacement au service de la même cause est essentielle. La Fondation est heureuse d'être dans les premiers à prendre part à cette dynamique et attend avec impatience de pouvoir accueillir d'autres partenaires.